



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comptage suisse de la circulation routière 2005

Le 14 mars prochain, comme tous les cinq ans, un recensement du trafic routier débute en Suisse. Raison pour laquelle de petites cabanes en bois " poussent " au bord de certaines routes et autoroutes du canton afin d'abriter les recenseurs chargés de relever, durant cinq journées, la composition de la circulation motorisée. Ce relevé périodique constitue, avec les comptages automatiques permanents, une base importante pour la planification routière dans le cadre de la politique des transports.

La campagne de recensement du trafic routier en Suisse, qui se déroule tous les cinq ans, débute le 14 mars prochain. Ce relevé périodique de la composition du trafic motorisé constitue, avec les comptages automatiques permanents, un des éléments essentiels pour la planification des routes et du trafic, ainsi que pour la politique des transports. Ces données servent aussi de références pour des enquêtes portant sur l'environnement, l'énergie, la sécurité routière et l'économie.

Les comptages se font manuellement pendant trois jours ouvrables (14 mars, 17 juin et 10 août) et deux dimanches (24 juillet et 23 octobre). Cette opération est placée sous la responsabilité de la division trafic du Service des routes (SR). Le bureau d'ingénieur Transitec de Lausanne collabore également avec le SR pour l'engagement des recenseurs (retraités, étudiants, chômeurs, etc.), pour l'organisation et la surveillance du travail dans les 11 postes de recensement prévus dans le canton de Vaud. Quant aux cabanes en bois, elles ont été montées et installées au bord des routes et des autoroutes du canton par les équipes du Centre cantonal d'entretien et d'exploitation de la signalisation routière de la Blécherette.

Le Service des routes, la gendarmerie vaudoise et le Bureau Transitec recommandent aux automobilistes d'observer les mesures de prudence habituelles: garder une vitesse de croisière régulière, éviter tout freinage intempestif et conserver toute l'attention à la circulation.

Lausanne, le 09 mars 2005

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, 021 316 71 30 - M. Franz Gerber, chef de la division trafic du Service des routes, 021 316 70 57- M. Naaman Saïd, ingénieur à la division trafic du Service des routes, 021 316 70 59